

FORMER des professionnels

LES NOUVEAUX DIPLÔMES D'ÉTAT

DE (Diplôme d'état de lutte et disciplines associées)

DES (Diplôme d'état supérieur de lutte et disciplines associées)

CS (Certificat de spécialisation de lutte et disciplines associées)

Une nouvelle filière de diplômes professionnels est mise en place actuellement. C'est l'occasion d'apporter une réponse mieux adaptée au milieu de la lutte pour la professionnalisation de ses cadres et son développement.

LA RÉFORME DE LA FORMATION PROFESSIONNELLE

Le futur centre national de formation de la Fédération Française de Lutte organisera dès 2011 les formations et l'accès aux nouveaux diplômes d'état :

- Formation professionnelle, stage en situation, allègements, validation des acquis de l'expérience.

Ce centre sera basé à Dijon. Des antennes seront étudiées sur des territoires stratégiques.

Toutes les disciplines associées sont impliquées dans ce projet.

DES OUTILS PÉDAGOGIQUES AU SERVICE DE LA POLITIQUE DE DÉVELOPPEMENT

Des projets types pour intervenir auprès du milieu scolaire :

Mallettes (Lutte collège, Premiers Pas en Lutte) - DVD « Apprentissage et Pédagogie »

Jeux de lutte 4-6 ans

La progression des Maîtrises et les outils dérivés (affiches et livrets d'apprentissages)

D'autres programmes fédéraux pour diversifier les pratiques : La Préparation Physique Spécifique du Lutteur

Des outils à se procurer à la Fédération.

Des outils à partager pour développer les disciplines associées.

« utilisons nos outils »

PROFESSIONNALISER

L'emploi d'éducateurs au centre du projet de développement

AGENT TERRITORIAL DE DÉVELOPPEMENT

La coordination de la mise en œuvre de la politique régionale de développement doit s'appuyer sur un professionnel.

EDUCATEUR SOCIO-SPORTIF

Des employés locaux pour développer les pratiques, diversifier les activités.

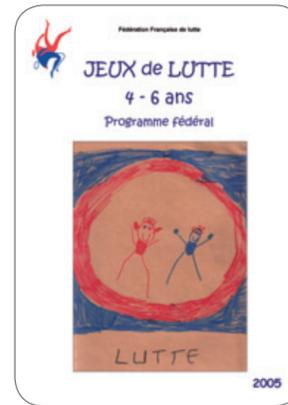
LA FORMATION DES ARBITRES

Des arbitres qualifiés dans tous les clubs pour animer les jeux de lutte et rencontres poussins.

LA FORMATION DES DIRIGEANTS

Des outils pour engager les dirigeants et les accompagner dans une dynamique de projet. Le professionnel doit être accompagné par le bénévole pour développer les activités du club selon les particularités du territoire concerné.

L'échange, les forums, l'accompagnement sont des éléments incontournables pour entrer dans une dynamique de professionnalisation.



QUATRE PRIORITÉS FÉDÉRALES 2010 ➡ 2012 POUR LE DÉVELOPPEMENT DES TERRITOIRES

MANAGEMENT ET PILOTAGE DU PROJET RÉGIONAL DE DÉVELOPPEMENT

Un Cadre Technique d'État ou Fédéral,
Coordonnateur et Manager de l'Équipe Technique Régionale
dans chaque comité

LA PROFESSIONNALISATION AU CŒUR DU DÉVELOPPEMENT DE LA LUTTE

- Dirigeant et démarche de projet
- Arbitrage et formation des jeunes
- Formation et recrutement de professionnels
- Diversification et développement des activités
- Utilisation des outils fédéraux

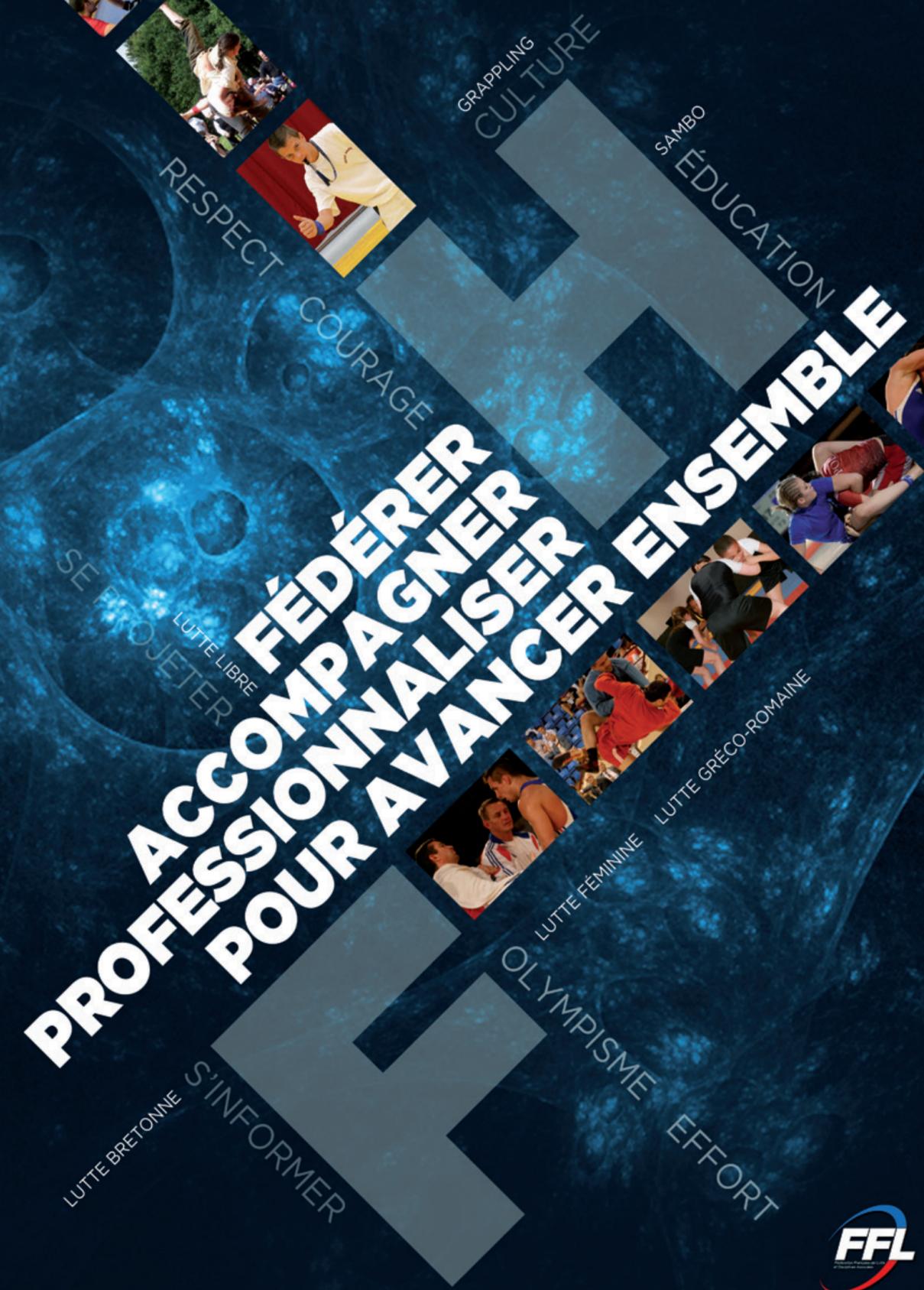
PROJET RÉGIONAL D'ÉDUCATION ET D'INSERTION SOCIALE PAR LA LUTTE

Une dynamique d'ouverture, le développement de réseaux

LES CENTRES FORMATEURS

Un outil structurant adapté à l'éducation, à l'insertion sociale des jeunes et au développement de la lutte, première étape vers l'excellence sportive

www.fflutte.com



»» STRUCTURER & ACCOMPAGNER

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

Le Directeur Technique National fixe le cadre dans lequel s'inscriront les actions et activités des cadres techniques de la Fédération Française de Lutte. **Les directives techniques nationales rassemblent les actions assorties d'indicateurs qui traduisent la mise en œuvre du projet fédéral.**

CONVENTION FFL – COMITÉS RÉGIONAUX

Des indicateurs nationaux et des engagements réciproques autour de 10 objectifs partagés font désormais l'objet d'une convention cadre entre la FFL et ses comités régionaux.

OBSERVATOIRE FÉDÉRAL DES PRATIQUES

L'observatoire permet d'évaluer une situation, de définir une politique de développement adaptée aux particularités territoriales.

Un état des lieux sera prochainement accessible en temps réel de la situation d'un club, d'un département, d'une région, de la Fédération, sur l'intranet de la FFL sous la forme d'un 4 pages.

ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL

La Fédération accompagne ses comités régionaux dans la mise en œuvre d'une politique de développement. Un accompagnement territorial est organisé autour de 4 problématiques d'actualité : les centres formateurs, la politique d'Éducation Insertion par le sport, la coordination technique régionale et la professionnalisation.

CTS ET RÉFÉRENT TECHNIQUE RÉGIONAL ETR ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

La Fédération met en place **un cadre technique par région.** Cadre d'Etat ou Référent technique, il met en place et anime l'Équipe Technique Régionale dans le but de mettre en œuvre les orientations fédérales adaptées au territoire concerné et formalisées par un avenant annuel à la convention cadre signée entre le comité régional et la Fédération Française de Lutte.

LES ZONES

La Zone (regroupement de régions) est une organisation qui permet de faciliter la formation des arbitres, enseignants et dirigeants. Elle est un **palier de formation, d'évaluation, de contrôle et de sélection** avant les manifestations nationales.

LA LABELLISATION DES CLUBS

La labellisation est un outil fédéral structurant qui permet à chaque club de formaliser annuellement des objectifs de progrès réalistes pour s'inscrire avec son comité régional et sa fédération dans une dynamique de développement. Toutes les disciplines de la FFL sont concernées, 11 critères et 4 niveaux sont à considérer. Tous les clubs labellisés bénéficient d'une offre de service et accéderont désormais à des prestations spécifiques. Un club labellisé national pourra organiser des compétitions nationales, développer des centres formateurs, faire passer l'examen de la maîtrise bleu ...

LES MAÎTRISES

Il s'agit de la formalisation d'une progression de référence en lutte qui pose les bases nécessaires à une poursuite vers le haut niveau. Le monde de la lutte et les partenaires doivent prendre ensemble la mesure de l'importance de cet outil qui doit sortir la lutte d'une transmission confidentielle à l'aire d'internet et de la communication. La tenue d'entraînement marque également l'évolution de l'image de la lutte au sein des salles d'entraînement.

LA FORMATION DES JEUNES

Une attention particulière doit être portée à la formation des jeunes lutteurs et notamment des 11 - 15 ans, trop souvent isolés au sein des clubs et pour lesquels des regroupements régionaux ou départementaux sont importants autour d'un programme de travail structuré et formalisé.

Les stages régionaux BENJAMINS et MINIMES sont un axe prioritaire de la politique fédérale de formation.

LE PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

Permettre aux jeunes lutteurs à potentiel de continuer à progresser avec des partenaires dans la perspective de résultats au plus haut niveau est une priorité fédérale. Le double projet sportif et socio-éducatif est au centre de nos préoccupations.

Les **Centres Formateurs** régionaux doivent favoriser l'excellence sportive dans le cadre d'un programme scolaire et sportif faisant collaborer le milieu sportif et l'enseignement secondaire au service de l'épanouissement personnel du jeune collégien.

10 OBJECTIFS

- 1... Structurer l'ETR
- 2... Equiper les territoires pour développer les pratiques.
- 3... Professionnaliser nos structures clubs, comités départementaux et régionaux.
- 4... Instaurer les maîtrises, former les jeunes lutteurs benjamins et minimes.
- 5... Valoriser la fonction éducative et sociale de la lutte en développant un projet autour d'un public cible du Ministère de la Santé et des Sports.
- 6... Diversifier les activités et favoriser le développement des disciplines associées
- 7... Créer de nouveaux clubs et antennes de clubs
- 8... Favoriser les relations et le conventionnement avec le milieu scolaire
- 9... Former des cadres professionnels.
- 10... Former des arbitres.



»» MÉTHODOLOGIE de PROJET

La lutte est un sport aux multiples atouts éducatifs. Sa forte implantation en milieu scolaire et auprès des différents publics en fait un interlocuteur pertinent pour la mise en place de politique d'éducation et de cohésion sociale sur un territoire.

Afin d'optimiser les actions des clubs ou des comités en faveur des publics prioritaires, il est essentiel de formaliser un projet socio-éducatif. La démarche de projet renforce la pérennité des actions et crédibilise le projet auprès des interlocuteurs institutionnels ou privés.

Le projet «lutte, éducation, insertion» conduira l'ensemble des partenaires d'un territoire à définir des actions communes en faveur de l'éducation d'un même public. La mutualisation des moyens renforcera la cohérence du projet.

PREMIÈRE ÉTAPE : LE DIAGNOSTIC

- Quel public ? âge, sexe, catégorie socio-professionnelle... ;
- Quel territoire ?
- Quels sont les interlocuteurs éducatifs, sportifs et sociaux potentiels du territoire ?

L'ensemble de ces informations permet de définir les dispositifs de soutien et les ressources partenariales dont le projet disposera. Elles faciliteront la définition des objectifs du projet.

DEUXIÈME ÉTAPE : COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

- Qui porte le projet ? Le club, le comité, une association, la ville...
- Définir les objectifs, les moyens et la mise en œuvre du projet ;
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet.

TROISIÈME ÉTAPE : LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS, SOCIAUX ET SPORTIFS DU PROJET

- Favoriser l'accès des publics à la pratique de la lutte en club ;
- Contribuer à l'éducation et l'insertion sociale des publics ;
- Contribuer à l'insertion professionnelle des publics.

QUATRIÈME ÉTAPE : LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET

- Définir les critères quantitatifs (nombre de licenciés, nombre de bénévoles engagés dans l'action...) et qualitatifs (niveau de maîtrise atteint par le public, résultats scolaires, ...) d'évaluation du projet ;

CINQUIÈME ÉTAPE : LES MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS

- Le CNDS oriente prioritairement ces financements vers les publics suivants : les jeunes scolarisés, habitants des quartiers ZUS et zones fragilisées ou rurales, les jeunes filles et les personnes handicapées;
- Les financements au-delà du sport : plan de financement des zones de revitalisation rurale, politique de la ville (Contrat Urbains de Cohésion sociale, Ville Vie Vacances, Plan de Réussite Educative...) les collectivités locales et territoriales dans le cadre de leurs politiques sociales, éducatives, sportives mais aussi en faveur du développement durable, et enfin les partenariats privés (fondation d'entreprise et mécénat) ;

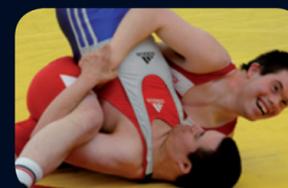
Cette démarche de projet succincte peut être complétée par les documents suivants produits par :

Le Pôle Ressources Nationales «Sport, Éducation, Mixité, Citoyenneté» (www.sem.fr)

> le guide à l'usage des responsables de projet ;

> le guide financement de l'éducation par le sport.

CNDS (www.cnds.info)



»» MODERNISER & COMMUNIQUER

LICENCES ET INFORMATISATION

Un recueil de données facilement accessible qui permet de consulter :

- Un travail de gestion de données facilité
- Une auto-évaluation des territoires sur la base d'indicateurs nationaux
- Un observatoire fédéral des pratiques et des territoires en temps réel

COMMUNICATION FÉDÉRALE

Un site internet actualisé, des forums d'échange, une revue fédérale, une image fédérale renouée notamment par un logo rassembleur et dynamique.

ORGANISATIONS FÉDÉRALES

Diversification des pratiques avec une seule licence.

Des outils informatisés pour la gestion des compétitions, les inscriptions en ligne

EDUCATION INSERTION (ZUS)

Respect de la règle ; respect des autres.

Une dynamique de réseau pour permettre de développer des projets d'éducation et d'insertion sociale par la lutte.



»» DIVERSIFIER les pratiques

LUTTE FÉMININE

Un public cible du Ministère, des actions ciblées pour l'accueil des filles au sein des clubs, de dirigeantes.

LUTTE SCOLAIRE, LUTTE COLLÈGE ET LUTTE UNIVERSITAIRE

L'enseignement primaire et secondaire est une cible prioritaire de la politique fédérale au vue de la richesse éducative qu'apporte une pratique de la lutte.

Mais aussi parce que l'éducation et l'insertion sociale des jeunes reste notre priorité dans un monde surmédiatisé

LUTTE ADAPTÉE

Éducation et bien être.

La professionnalisation de l'encadrement passe par la diversification des activités proposées, des publics accueillis. Le milieu du handicap mental est un milieu où la lutte de part la richesse qu'elle apporte dans le contact avec l'autre permettra aux éducateurs socio-sportifs lutte de trouver ici une nouvelle manière d'exprimer leurs compétences et contribuer au bien être de chacun.

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Évolution de la société, formes de pratiques nouvelles.

Ouvrir notre éventail de pratiques, c'est s'inscrire dans une dynamique de professionnalisation et de développement.



STRUCTURER & ACCOMPAGNER

DIRECTIVES TECHNIQUES NATIONALES

Le Directeur Technique National fixe le cadre dans lequel s'inscriront les actions et activités des cadres techniques de la Fédération Française de Lutte. **Les directives techniques nationales rassemblent les actions assorties d'indicateurs qui traduisent la mise en œuvre du projet fédéral.**

CONVENTION FFL – COMITÉS RÉGIONAUX

Des indicateurs nationaux et des engagements réciproques autour de 10 objectifs partagés font désormais l'objet d'une convention cadre entre la FFL et ses comités régionaux.

OBSERVATOIRE FÉDÉRAL DES PRATIQUES

L'observatoire permet d'évaluer une situation, de définir une politique de développement adaptée aux particularités territoriales.

Un état des lieux sera prochainement accessible en temps réel de la situation d'un club, d'un département, d'une région, de la Fédération, sur l'intranet de la FFL sous la forme d'un 4 pages.

ACCOMPAGNEMENT FÉDÉRAL

La Fédération accompagne ses comités régionaux dans la mise en œuvre d'une politique de développement. Un accompagnement territorial est organisé autour de 4 problématiques d'actualité : les centres formateurs, la politique d'Education Insertion par le sport, la coordination technique régionale et la professionnalisation.

CTS ET RÉFÉRENT TECHNIQUE RÉGIONAL

ETR ET MISE EN ŒUVRE DE LA POLITIQUE RÉGIONALE

La Fédération met en place **un cadre technique par région.** Cadre d'Etat ou Référent technique, il met en place et anime l'Équipe Technique Régionale dans le but de mettre en œuvre les orientations fédérales adaptées au territoire concerné et formalisées par un avenant annuel à la convention cadre signée entre le comité régional et la Fédération Française de Lutte.

LES ZONES

La Zone (regroupement de régions) est une organisation qui permet de faciliter la formation des arbitres, enseignants et dirigeants. Elle est un **palier de formation, d'évaluation, de contrôle et de sélection** avant les manifestations nationales.

LA LABELLISATION DES CLUBS

La labellisation est un outil fédéral structurant qui permet à chaque club de formaliser annuellement des objectifs de progrès réalistes pour s'inscrire avec son comité régional et sa fédération dans une dynamique de développement. Toutes les disciplines de la FFL sont concernées, 11 critères et 4 niveaux sont à considérer. Tous les clubs labellisés bénéficient d'une offre de service et accéderont désormais à des prestations spécifiques. Un club labellisé national pourra organiser des compétitions nationales, développer des centres formateurs, faire passer l'examen de la maîtrise bleu ...

LES MAÎTRISES

Il s'agit de la formalisation d'une progression de référence en lutte qui pose les bases nécessaires à une poursuite vers le haut niveau. Le monde de la lutte et les partenaires doivent prendre ensemble la mesure de l'importance de cet outil qui doit sortir la lutte d'une transmission confidentielle à l'aire d'internet et de la communication. La tenue d'entraînement marque également l'évolution de l'image de la lutte au sein des salles d'entraînement.

LA FORMATION DES JEUNES

Une attention particulière doit être portée à la formation des jeunes lutteurs et notamment des 11 - 15 ans, trop souvent isolés au sein des clubs et pour lesquels des regroupements régionaux ou départementaux sont importants autour d'un programme de travail structuré et formalisé.

Les stages régionaux BENJAMINS et MINIMES sont un axe prioritaire de la politique fédérale de formation.

LE PARCOURS DE L'EXCELLENCE SPORTIVE

Permettre aux jeunes lutteurs à potentiel de continuer à progresser avec des partenaires dans la perspective de résultats au plus haut niveau est une priorité fédérale. Le double projet sportif et socio-éducatif est au centre de nos préoccupations.

Les **Centres Formateurs** régionaux doivent favoriser l'excellence sportive dans le cadre d'un programme scolaire et sportif faisant collaborer le milieu sportif et l'enseignement secondaire au service de l'épanouissement personnel du jeune collégien.

10 OBJECTIFS

- 1... Structurer l'ETR
- 2... Equiper les territoires pour développer les pratiques.
- 3... Professionnaliser nos structures clubs, comités départementaux et régionaux.
- 4... Instaurer les maîtrises, former les jeunes lutteurs benjamins et minimes.
- 5... Valoriser la fonction éducative et sociale de la lutte en développant un projet autour d'un public cible du Ministère de la Santé et des Sports.
- 6... Diversifier les activités et favoriser le développement des disciplines associées
- 7... Créer de nouveaux clubs et antennes de clubs
- 8... Favoriser les relations et le conventionnement avec le milieu scolaire
- 9... Former des cadres professionnels.
- 10... Former des arbitres.



MÉTHODOLOGIE de PROJET

La lutte est un sport aux multiples atouts éducatifs. Sa forte implantation en milieu scolaire et auprès des différents publics en fait un interlocuteur pertinent pour la mise en place de politique d'éducation et de cohésion sociale sur un territoire.

Afin d'optimiser les actions des clubs ou des comités en faveur des publics prioritaires, il est essentiel de formaliser un projet socio-éducatif. La démarche de projet renforce la pérennité des actions et crédibilise le projet auprès des interlocuteurs institutionnels ou privés.

Le projet «lutte, éducation, insertion» conduira l'ensemble des partenaires d'un territoire à définir des actions communes en faveur de l'éducation d'un même public. La mutualisation des moyens renforcera la cohérence du projet.

PREMIÈRE ÉTAPE : LE DIAGNOSTIC

- Quel public ? âge, sexe, catégorie socio-professionnelle... ;
- Quel territoire ?
- Quels sont les interlocuteurs éducatifs, sportifs et sociaux potentiels du territoire ?

L'ensemble de ces informations permet de définir les dispositifs de soutien et les ressources partenariales dont le projet disposera. Elles faciliteront la définition des objectifs du projet.

DEUXIÈME ÉTAPE : COMPOSITION DU COMITÉ DE PILOTAGE DU PROJET

- Qui porte le projet ? Le club, le comité, une association, la ville...
- Définir les objectifs, les moyens et la mise en œuvre du projet ;
- Assurer le suivi et l'évaluation du projet.

TROISIÈME ÉTAPE : LES OBJECTIFS ÉDUCATIFS, SOCIAUX ET SPORTIFS DU PROJET

- Favoriser l'accès des publics à la pratique de la lutte en club ;
- Contribuer à l'éducation et l'insertion sociale des publics ;
- Contribuer à l'insertion professionnelle des publics.

QUATRIÈME ÉTAPE : LE SUIVI ET L'ÉVALUATION DU PROJET

- Définir les critères quantitatifs (nombre de licenciés, nombre de bénévoles engagés dans l'action...) et qualitatifs (niveau de maîtrise atteint par le public, résultats scolaires, ...) d'évaluation du projet ;

CINQUIÈME ÉTAPE : LES MOYENS FINANCIERS, HUMAINS ET MATÉRIELS

- Le CNDS oriente prioritairement ces financements vers les publics suivants : les jeunes scolarisés, habitants des quartiers ZUS et zones fragilisées ou rurales, les jeunes filles et les personnes handicapées;
- Les financements au-delà du sport : plan de financement des zones de revitalisation rurale, politique de la ville (Contrat Urbains de Cohésion sociale, Ville Vie Vacances, Plan de Réussite Educative...) les collectivités locales et territoriales dans le cadre de leurs politiques sociales, éducatives, sportives mais aussi en faveur du développement durable, et enfin les partenariats privés (fondation d'entreprise et mécénat) ;

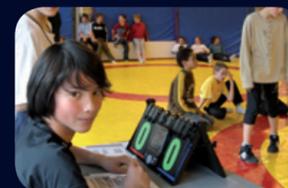
Cette démarche de projet succincte peut être complétée par les documents suivants produits par :

Le Pôle Ressources Nationales «Sport, Education, Mixité, Citoyenneté» (www.sem.fr)

> le guide à l'usage des responsables de projet ;

> le guide financement de l'éducation par le sport.

CNDS (www.cnds.info)



MODERNISER & COMMUNIQUER

LICENCES ET INFORMATISATION

- Un recueil de données facilement accessible qui permet de consulter :
 - Un travail de gestion de données facilité
 - Une auto-évaluation des territoires sur la base d'indicateurs nationaux
 - Un observatoire fédéral des pratiques et des territoires en temps réel

COMMUNICATION FÉDÉRALE

Un site internet actualisé, des forums d'échange, une revue fédérale, une image fédérale renouée notamment par un logo rassembleur et dynamique.

ORGANISATIONS FÉDÉRALES

Diversification des pratiques avec une seule licence.

Des outils informatisés pour la gestion des compétitions, les inscriptions en ligne

EDUCATION INSERTION (ZUS)

Respect de la règle ; respect des autres.

Une dynamique de réseau pour permettre de développer des projets d'éducation et d'insertion sociale par la lutte.



DIVERSIFIER les pratiques

LUTTE FÉMININE

Un public cible du Ministère, des actions ciblées pour l'accueil des filles au sein des clubs, de dirigeantes.

LUTTE SCOLAIRE, LUTTE COLLÈGE ET LUTTE UNIVERSITAIRE

L'enseignement primaire et secondaire est une cible prioritaire de la politique fédérale au vue de la richesse éducative qu'apporte une pratique de la lutte.

Mais aussi parce que l'éducation et l'insertion sociale des jeunes reste notre priorité dans un monde surmédiatisé

LUTTE ADAPTÉE

Education et bien être.

La professionnalisation de l'encadrement passe par la diversification des activités proposées, des publics accueillis. Le milieu du handicap mental est un milieu où la lutte de part la richesse qu'elle apporte dans le contact avec l'autre permettra aux éducateurs socio-sportifs lutte de trouver ici une nouvelle manière d'exprimer leurs compétences et contribuer au bien être de chacun.

DISCIPLINES ASSOCIÉES

Evolution de la société, formes de pratiques nouvelles.

Ouvrir notre éventail de pratiques, c'est s'inscrire dans une dynamique de professionnalisation et de développement.

